

Rapport de la Présidente

Commission permanente du vendredi 17 janvier 2020

8 ème Commission N° CP-2020-1-8-2

Service instructeur DECS - service appuis et ressources

Service consulté

AIDE A L'ASSOCIATION JEUNES EMPLOI FORMATION ALSACE POUR L'ORGANISATION DU SALON FORMATION EMPLOI ALSACE A COLMAR

Résumé: Le Conseil départemental a inscrit un crédit de 3 000 € au BP 2020 pour l'organisation de la 42ème édition du Salon Formation Emploi Alsace à COLMAR. Ce dossier a recueilli l'avis favorable de la Commission « Education et Jeunesse » (8ème) réunie le 6 décembre 2019

A l'instar de chaque année, l'association « Jeunes, Emploi, Formation Alsace » organisera à COLMAR, les 24 et 25 janvier 2020, le Salon Formation Emploi Alsace.

Ce salon constitue chaque année une plate-forme très complète rassemblant, en un même moment et en un même lieu, de très nombreux acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi : établissements d'enseignement professionnel, organismes de formation continue, structures paritaires de conseil et de financement de la formation, centres de bilans de compétences, entreprises régionales, écoles, organisations professionnelles, structures d'insertion.... Le Salon comporte également un large espace franco-allemand.

Le salon 2019 a réuni 350 exposants et accueilli 20 625 visiteurs. 76 % des visiteurs ont estimé que le Salon a répondu à leurs attentes. La manifestation était subventionnée par le Département à hauteur de 3 000 €, conformément à la décision de la Commission permanente du 18 janvier 2019.

L'association sollicite une subvention de 15 000 € pour l'organisation du Salon 2020, dont le budget prévisionnel s'élève à 370 550 €. La Région Grand Est a été sollicitée pour l'organisation de ce Salon à hauteur de 21 000 €, la ville de Colmar pour une contribution valorisée à 15 550 € et Colmar Agglomération pour l'octroi d'une aide financière de 4 000 €.

Je vous propose, à l'instar de l'année dernière, d'allouer une aide de 3 000 € à l'association « Jeunes, Emploi, Formation Alsace » pour l'organisation du Salon Formation Emploi Alsace les 24 et 25 janvier 2020 (annexe ci-jointe).

Ces crédits ont été inscrits au BP 2020 dans le cadre de notre politique de l'éducation et la jeunesse et seront imputés sur le programme E755 ligne 65-28-6574-26273-003.

Ce concours financier fera l'objet d'un versement unique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT